

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant  
approbation de la convention conclue entre l'Université de Liège  
et l'ASBL Haute Ecole HEC-Liège**

**A.Gt 15-03-2006**

**M.B. 26-04-2006**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, notamment l'article 4, §§ 6 et 7;

Vu le décret du 19 mai 2004, portant création d'une école de gestion à l'Université de Liège;

Vu la délibération du Gouvernement en date du 4 mars 2006,

Arrête :

**Article unique.** - La convention conclue le 15 février 2006 entre l'Université de Liège et l'ASBL Haute Ecole HEC-Liège est approuvée.

Bruxelles, le 15 mars 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Mme M.-D. SIMONET

